

## TICK'EPARGNE : LA CFE CGC AVAIT RAISON

**7 %**

C'est la rémunération maintenue de tous les avoirs détenus sur le Plan d'Epargne Entreprise (PEE) Tick'Epargne et ce jusqu'à la dissolution complète du fonds.

**soit jusqu'au 01/07/2015**

La CFE CGC RATP a obtenu gain de cause, la direction ayant reconnu que notre analyse juridique des contrats était la bonne.

Il est des combats qu'il est important de remporter surtout quand notre organisation syndicale se trouve seule face à la foule d'experts de la direction. Notre professionnalisme nous a permis une nouvelle fois de sauvegarder les intérêts des agents et de permettre à tous les porteurs de parts de ce PEE d'être maintenus dans leurs droits.

Malgré ce désaveu, la direction a cherché à nous culpabiliser en prétendant que notre position ne permet pas de mettre en application les étapes intermédiaires de hausse de l'abondement ( 550 € en 2011 et 650 € en 2013). En effet, selon ses dires « *En défendant les intérêts des actuels porteurs de parts Tick'Epargne, la CFE CGC RATP pénalise les futurs adhérents au nouveau PEE* ».

Or, pour nous, c'est plutôt le fait que le nouveau PEE n'apporte aucune garantie ni sur le taux de rémunération des avoirs ni sur le maintien du capital qui est de nature à ne pas attirer les futurs adhérents.

**N'inversons pas les rôles :**

**Qui est COUPABLE de la dénonciation du protocole existant : LA DIRECTION**

**Qui est COUPABLE de l'absence d'une garantie des taux de rémunération : LA DIRECTION**

**Qui est COUPABLE de l'attribution de l'abondement de 900 € seulement en 2015 : LA DIRECTION**

Ce n'est pas la dernière proposition qui nous a été faite de maintenir à titre transitoire un taux garanti de 2 points au dessus du livret A, avec un minimum de 5 % sur l'ensemble des avoirs versés sur l'ancien PEE jusqu'en 2015 qui est de nature à nous faire revenir sur notre position. Cette dernière proposition ne respecte toujours pas les droits des porteurs actuels de parts.

Syndicat C.F.E.-CGC Groupe RATP  
21, square Saint Charles  
75012 PARIS

Courriel : [contact@cfe-cgc-ratp.com](mailto:contact@cfe-cgc-ratp.com)

Téléphone : 01 58 76 80 00  
Télécopie : 01 58 76 80 87

**JE SOUTIENS LA CFE CGC RATP  
EN ADHERANT  
[WWW.CFE-CGC-RATP.COM](http://WWW.CFE-CGC-RATP.COM)**